

Citation

« Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté. »

Nelson Mandela

Idées de débats

- Quels risques y a-t-il à dévoiler ta religion, tes idées politiques ou tes éventuels problèmes de santé ?

Le sujet

Les données personnelles, c'est tout ce qui **permet d'identifier directement** (nom, prénom, sexe, photo) **ou indirectement** (numéro de sécurité sociale, lieu et date de naissance, l'identifiant national élève INE...) **une personne**. Elles incluent également les données médicales (radios, compte-rendu d'opération, groupe sanguin...) et génétiques (ADN), ainsi que toutes les caractéristiques biométriques (empreintes digitales, iris, rétine, voix...). **Mais, comme leur nom l'indique, les données personnelles sont personnelles**. Elles ne doivent pas être transmises à n'importe qui et *a fortiori* sur Internet, qui est un lieu public. Il est donc important de se poser la question de ce que l'on peut communiquer et à qui.

Certaines données personnelles sont dites « sensibles ». Il s'agit des informations concernant son origine raciale ou ethnique, ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé ou la vie sexuelle. En principe, les données sensibles ne peuvent pas être recueillies dans un fichier et exploitées sans l'accord des personnes concernées. Ces données doivent être encore davantage protégées que les autres.

Certaines données personnelles sont également collectées à notre insu : nos trajets en bus ou en métro, les sites Internet visités, les mots clés tapés dans les moteurs de recherche, les lieux où l'on se trouve grâce à la géolocalisation sur mobile.

Mot insolite :

Sur Internet comme ailleurs, nos activités et nos déplacements laissent des **traces**. L'impression de facilité qui domine l'univers du web masque la réalité d'une surveillance discrète et active.

Ce que dit la loi

- La loi Informatique et Libertés prévoit la protection des personnes par rapport **aux fichiers et à l'exploitation de données personnelles : droit à l'information, droit d'accès, droit d'opposition et droit de rectification**. Pour connaître les droits des citoyens, rendez-vous sur : www.cnil.fr rubrique « Vos libertés ».
- Voir le texte de **la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel** : <http://www.cnil.fr/en-savoir-plus/textes-fondateurs/>

Pour aller plus loin

- Découvrez comment vous êtes pisté sur Internet et partez à la conquête de vos libertés numériques : www.cnil.fr/traces

À lire :

- *La parole et le silence*, collection « Les goûters philo », Milan jeunesse.
- *Les philo-fables pour vivre ensemble*, Albin Michel.
- Pour en savoir plus sur le *phishing* ou hameçonnage, un phénomène mettant en danger la protection des données personnelles des internautes : www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/internet-monde/donnees-personnelles.shtml